

Exposition Photo Collective " Venir en Europe "



PARIS
jeunes

les antennes

**du 15 Novembre 2012
au 30 Janvier 2013**

Antenne Jeunes Flandre
49 Ter, avenue de Flandre
75019 Paris
01 40 37 29 74
ajflandre@laligue.org
M Riquet ligne 7



web
**TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR**
*Prix d'un appel local à partir d'un poste
fixe sauf tarif propre à votre opérateur

Exposition « Venir en Europe »

« Le concept de local n'a nul besoin, pourtant, d'être défini par l'isolement et la pureté. En fait, si l'on abat les murailles qui entourent le local (et séparent du même coup le concept de la race, de la religion, de l'ethnicité, de la nation et du peuple), on peut le rattacher directement à l'universel. L'universel concret est ce qui permet à la multitude de passer d'un lieu à l'autre, et de se l'approprier. C'est le lieu commun du nomadisme et du métissage. L'espèce humaine commune se compose par la circulation, Orphée bariolé aux pouvoirs infinis ; c'est par la circulation que la communauté humaine se constitue. Comme dans une Pentecôte laïque, les corps sont mélangés et les nomades parlent une langue commune. (...) De fait, le héros postcolonial est celui qui transgresse continuellement les frontières raciales et territoriales, qui détruit les particularismes et indique la voie d'une nouvelle civilisation ».

Michael Hardt & Antonio Negri, *Empire*, 10/18, p.437 et 438.



Sans titre.

Les immigrants s'apprêtent à tenter l'assaut de « la valla » avec des échelles construites pendant les longs mois d'attente. Le mur de Melilla. Sergi Camara : Série « *Melilla la dernière des frontières* » Melilla-Espagne. Janvier 2004

Contexte et présentation de l'exposition

A partir de quand, et pourquoi, se met-on à se faire du souci pour quelqu'un qu'on connaît à peine ? qui est peut-être simplement le premier venu ?

Emmanuelle Gallienne. Vacarme 61, automne 2012

Le XIXe arrondissement de Paris, et notamment les territoires de Jaurès-Stalingrad à Riquet sont depuis quelques années un lieu de rencontre et d'installation pour des jeunes migrants isolés¹.

Confrontée aux difficultés d'accès aux droits de ces jeunes, l'Antenne Jeunes Flandre accueille ce public provenant de diverses régions géographiques: Asie centrale (Pakistan, Afghanistan, Iran), Asie du Sud (Bangladesh, Bhoutan, Népal, Sri Lanka) et Afrique de l'Ouest (Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal, Guinée, Cameroun). Prendre conscience de leur quotidien et de la précarité de leur situation nous a amenés à constater que leurs conditions de vie sont insoutenables, qu'ils sont victimes de discriminations mais aussi d'une violence institutionnelle. Cette dernière entrave notamment l'accès de ces jeunes à l'éducation, à la santé, au logement, mettant en danger leur intégrité physique et psychologique².

« Venir en Europe » constitue une tentative de reconnaissance des parcours des jeunes migrants. Mettre en lumière leur vécu nous conduit également à interroger et déconstruire le discours ambiant sur l'immigration. Force est de constater que ces dernières années la figure du migrant venant des pays dits du Sud, a été instrumentalisée et criminalisée, aussi bien en France qu'en Europe, dans l'espace public, où, dans un contexte de crise, des représentations xénophobes et racistes ont pris place.

Au travers de la photographie et d'une sélection de textes, à la fois journalistiques et poétiques, nous engageons un parcours didactique et pédagogique. Avec une programmation autour de la thématique du mur tout au long du mois de novembre, nous proposons des espaces de paroles et d'échanges, aussi bien aux jeunes et aux professionnels de l'éducation qu'aux acteurs de la solidarité internationale et de proximité, afin d'entamer un dialogue citoyen sur les migrations, le vivre ensemble. Ainsi, le regard de trois photographes et les activités proposées autour de « Venir en Europe » cherchent à interpeller le public et à porter un nouveau regard sur la question des migrations et sur les migrants. Objet et sujet de préjugés et de nombreuses formes de discriminations, cette figure qui stigmatise « le migrant », l'enfermant sur une catégorie d'indésirable, rend plus compte des fantasmes et de la peur de l'Autre que d'une réalité sociologique.

Le travail mené avec des jeunes migrants à l'Antenne Jeunes Flandre désamorce ces peurs et les discours préconçus qui les accompagnent. Rendre compte visuellement des difficultés des parcours migratoires mais aussi de l'engagement de ces jeunes dans le projet de notre structure, voilà donc notre outil pour déconstruire les préjugés. Participant également à cette exposition, un jeune afghan partage ses propres photos, portant sur une étape de son trajet, en Grèce. Un espace d'expression invite les visiteurs à faire part de leur ressenti. L'intention étant de détourner l'image du mur séparateur et d'incarner une expression du vivre ensemble.

Le sens proposé par cette exposition informe et interpelle, d'une part, sur les « parcours migratoires », d'autre part sur les zones où des « statuts d'exception » sont imposés aux personnes cherchant à traverser les frontières de l'Europe, au détriment des droits humains et de diverses conventions internationales.

1 Jeunes mineurs (de moins de 18 ans) et jeunes majeurs (de 18 ans ou plus) se trouvant hors de leur pays d'origine et séparés de leurs parents ou répondants légaux.

2 http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/09/17/l-accueil-des-mineurs-demandeurs-d-asile-insatisfaisant-dans-l-ue_1761505_3224.html

« J'ai obéi et me voici en une terre inconnue, inhospitalière. Je me tourne vers toi, Pylade, puisqu'avec moi tu as assumé l'entreprise. Qu'allons-nous faire ? L'enceinte de ces murs, tu en vois la hauteur. »

Cette citation, est extraite d'Iphigénie en Tauride, d'Euripide, traduction Marie Delcourt-Curvers, Gallimard 1962

1- Qu'est-ce qu'un mur?

Ouvrage en maçonnerie, en terre, en pan de bois ou de fer, en panneaux divers, qui, dans un plan généralement vertical, sert à enclore un espace, à soutenir des terres, à constituer les côtés ou les divisions d'un bâtiment et à en supporter les étages.

Tout ce qui fait office de cloison, de barrière, de séparation : Nos deux bureaux sont séparés par un mur de livres. Paroi naturelle, pente abrupte : Les murs d'un précipice. Ce qui est analogue à un mur par son aspect opaque : Un mur de pluie.

Obstacle constitué par des personnes ou des choses pour s'opposer, résister : Les gendarmes avaient formé un mur devant les manifestants.

Obstacle à la communication, à la compréhension entre les personnes : Un mur de haine sépare les deux communautés.

Ce qui isole, sépare, sert de limite : Le mur de la vie privée. Personne insensible qui ne se laisse pas émouvoir, qui refuse la communication : On parle à un mur, il ne veut pas écouter.³

L'humanité construit des murs depuis la nuit des temps. Les Romains ont fortifié les frontières de leur Empire et encore aujourd'hui nous pouvons contempler la grande muraille de Chine pour ne citer que deux exemples très connus. Ces grandes œuvres d'ingénierie n'ont pas pour autant empêché les invasions ni même la chute des Empires qui les ont construit.

En principe, les murs ont une fonction défensive mais leur construction a des conséquences souvent brutales pour la vie quotidienne des populations autour et de part et d'autre du mur. L'une des constructions les plus controversées de notre époque est **le mur érigé à partir de 2002 par les Israéliens en territoire palestinien**. Cette barrière constitue l'une des mesures employées par le gouvernement israélien pour restreindre les mouvements et la vie quotidienne des Palestiniens. Le mur fait partie d'un régime général de fermeture qui affecte le droit de libre circulation des Palestiniens, restreint leur espace et morcelle leur territoire. On construit un mur soit pour empêcher quelqu'un de sortir soit pour empêcher quelqu'un d'entrer.

Le mur de Berlin

Appartenant au premier groupe, le mur de Berlin fut pendant plus de 28 ans le symbole d'une Europe divisée, dans un monde polarisé par la guerre froide et l'existence des blocs occidental capitaliste et oriental communiste. Il est considéré comme le « mur de la honte » par le bloc occidental. Le mur est érigé à partir de la nuit du 12 au 13 août 1961 par la République démocratique allemande (RDA),⁴ qui tentait de mettre un terme à la désertion grandissante de ses habitants, partant vers la République fédérale d'Allemagne (RFA)⁵. Le nombre de tentatives de fuite découvertes par la police ou trahies par des collaborateurs du régime reste inconnu. Des dizaines de milliards de personnes sont condamnées à des peines de prison pour avoir voulu rendre effectif leur droit de liberté de mouvement.

L'Europe restait perplexe face à cet attentat contre le droit de liberté de mouvement. Dans le mémorial du mur on insiste sur la gravité des crimes perpétrés à l'époque par les autorités de la RDA. Or c'est cette même Europe qui, 20 ans plus tard, construit des murs comme celui de Melilla et gère ses frontières de façon de plus en plus semblable à celle de l'ancienne RDA. Les caractéristiques techniques des murs actuels prennent comme modèle le mur de Berlin.

³ Définition de mur dans le dictionnaire Larousse; à <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mur/53288>

⁴ RDA : Pays issu de la scission en deux de l'Allemagne après la deuxième guerre mondiale, appartenant au bloc communiste et donc sous la tutelle de l'URSS.

⁵ RFA : Pays issu de la scission en deux de l'Allemagne après la deuxième guerre mondiale, appartenant au bloc occidental capitaliste sous influence des Etats Unis d'Amérique

Le mur de BERLIN

Le mur coupe en deux la ville de Berlin, désormais on parle de Berlin-Est et Berlin-Ouest. «Plus qu'un simple mur, il s'agit d'un dispositif militaire complexe comportant deux murs de 3,6 mètres de haut avec chemin de ronde, 302 miradors et dispositifs d'alarme, 14 000 gardes, 600 chiens et des barbelés dressés vers le ciel.

Environ 160 ressortissants de la RDA perdent la vie en essayant de le franchir, les gardes-frontière est-allemands et soldats soviétiques n'hésitant pas à tirer sur les fugitifs.

Entre 1961 et 1988 110,000 procédures furent ouvertes pour désertion de la république ou pour tentative illégale de traverser la frontière.

Entre 1960 et 1988 environ 71,000 sentences d'incarcération ont été imposées pour tentative de désertion de la République.

Pendant les années 70 et 80, les citoyens de l'Allemagne de l'est qui demandaient un visa de sortie étaient marginalisés, discriminés et criminalisés.

Image Sara Prestianni
Melilla 2005

Le mur entre les Etats Unis d'Amerique et le Mexique

A terme, le projet veut couvrir 1 120 km, soit un peu plus d'un tiers de la longueur totale de frontière qui compte 3 141 km. Ce mur est fait de cylindres d'acier de 5 mètres de haut, de sections de grillages et de béton ponctués de projecteurs et de caméras de surveillance détectant les mouvements aux abords du mur.

La barrière possède 1800 tours de surveillance, avec près de 18 000 hommes de la police des frontières pour en assurer la surveillance. Le mur se compose de 2 barrières parallèles entre lesquelles passe une route de patrouille. Devant chaque barrière est creusé 1 fossé destiné à empêcher l'approche de véhicules et devant chaque fossé, a été érigée une ceinture de barbelés de plus de 2 mètres de hauteur.

La largeur totale de l'installation est d'environ 40 mètres. La barrière est aussi composée de barrières routières et de points de contrôle.

Image Sara Prestianni
Melilla 2005

Le mur entre les Etats Unis de L'Amérique et le Mexique

Dans la catégorie de mur forteresse, le mur anti-immigration par excellence est celui construit par les Etats Unis à la frontière avec le Mexique. Comme la plupart des dispositifs de ce genre, le mur n'empêche pas l'immigration clandestine mais contraint les candidats à prendre des routes alternatives plus dangereuses. Ce mur conçu pour empêcher les gens de rentrer est analogue aux murs dont on parle dans cette exposition ainsi qu'au mur en construction entre l'Inde et le Bangladesh et à bien d'autres encore.

Ces murs cherchant à maintenir la misère, la guerre, la violence, le plus loin possible de notre monde, ne tiennent pas compte de l'Histoire, qui nous raconte qu'un jour tout mur fini par tomber.



image Dragan LEKIC

Sans titre.

Shaegfesal, âgé de 12 ans (à gauche). Veut rejoindre l'Allemagne, il voyage avec son grand frère situé à l'arrière. Leur objectif, rejoindre Athènes, puis l'Italie et le reste de l'Europe. Dragan LEKIC : Série « les Oiseaux de passage » Filakio - Grèce 2011

2- Patras et Melilla : les murs de l'Union Européenne

Ces deux points frontaliers sont représentatifs des volontés politiques en matière de gestion des migrations. Ces deux villes sont le théâtre de situations stratégiques, l'existence de ces murs ne fait que rendre les parcours de plus en plus dangereux pour les gens souhaitant arriver en Europe.

Melilla

... "et elle voulait monter encore et se rappelait qu'un garçon lui avait dit qu'il ne fallait jamais, jamais s'arrêter de monter avant d'avoir gagné le haut du grillage, mais les barbelés arrachaient la peau de ses mains et de ses pieds et elle pouvait maintenant s'entendre hurler et sentir le sang couler sur ses bras, ses épaules, se disant jamais s'arrêter de monter, jamais, répétant les mots sans plus les comprendre et puis abandonnant, lâchant prise, tombant en arrière avec douceur et pensant alors que le propre de Khady Demba, moins qu'un souffle, à peine un mouvement de l'air, était certainement de ne pas toucher terre, de flotter éternelle, inestimable, trop volatile pour s'écraser jamais, dans la clarté aveuglante et glaciale des projecteurs."

Marie Ndiaye, *Trois Femmes Puissantes*, éd. Gallimard 2009

Située⁶ sur la côte Nord-est de l'Afrique, et formant une enclave⁷ sur la côte Nord du Maroc, Melilla est un pont d'accès à l'Europe pour de nombreuses personnes souhaitant y habiter. (habiter me gêne mais après à voir de voir. Je propose : Melilla est un pont d'accès à l'Europe pour de nombreux Hommes souhaitant y vivre) il faut garder « personnes » : « nombreux hommes » ça ne va pas Les politiques de délivrance de visa étant très compliquées et inaccessibles dans la plupart des pays, nombre de migrants n'ont d'autre choix que de tenter la traversée non encadrée des frontières de l'Europe. Les plus pauvres des candidats à la migration dite illégale essaient de percer la barrière de Melilla, car ils n'ont pas assez d'argent pour payer les passeurs et atteindre les côtes européennes par la mer (Gibraltar et Îles Canaries).⁸



Cette barrière est constituée de deux grillages barbelés parallèles de 12km de long et de 6m de haut. Des câbles souterrains avec des capteurs de bruits et mouvements, des postes de surveillance, des caméras thermiques et infrarouges ainsi que d'autres outils de détections de personnes font également partie des moyens de contrôle de la frontière. Ayant coûté 33 millions d'euros, elle est censée empêcher

⁶ http://www.gisti.org/IMG/pdf/hc_migreurop_2010.pdf

⁷ «Partie d'un pays ou d'un territoire non connectée à la partie principale de celui-ci et connectée à d'autres pays ou territoires.»

des centaines de migrants, majoritairement d'origine africaine, qui attendent (entre six mois et deux ans) du côté marocain l'opportunité de la traverser. Comme leurs parcours, cette attente se fait dans des situations très précaires et pas uniquement d'un point de vue matériel. Sans papiers au Maroc, ils sont obligés de se cacher et risquent une reconduite à la frontière algérienne où les routes migratoires sont réputées très risquées. En effet, les migrants interpellés en Algérie sont détenus et refoulés dans des conditions inhumaines à la frontière avec le Mali ou le Niger, dans un « *no man's land* » en plein désert. Les arrestations et refoulements sont collectifs et généralement effectués sans aucune procédure administrative et judiciaire.

Bien qu'elle soit réputée infranchissable, la barrière de Melilla est souvent prise d'assaut par les migrants. Certains arrivent à y rentrer, les autres essaieront à plusieurs reprises ou y laisseront leur vie. En 2005, plus de 700 personnes ont essayé de franchir la barrière pour arriver en territoire espagnol. Plusieurs d'entre elles ont été tuées par les forces de sécurité frontalières.

Afin de limiter l'arrivée de migrants sur son territoire, l'Espagne a signé des accords de coopération migratoire et donc de réadmission avec le Maroc (1992), le Nigeria (2001), l'Algérie (2002), la Guinée Bissau (2003), la Mauritanie (2003), la Guinée, la Gambie (2006), le Cap-Vert, le Mali (2007) et le Niger (2008). Ces accords imposent comme condition au versement de l'aide publique au développement la bonne volonté de ces pays à réadmettre leurs ressortissants⁸.

Patras

Sortir de la Grèce sans le sou, c'est par exemple du ventre d'un camion jaillir en zigzags sur une route de Vénétie, été 2010, changé en une créature infernale que les automobilistes évitent de justesse – c'est quoi ça ? à moitié nu (pantalon coupé aux genoux), corps et visage noir mécano, cheveux de jais en queue de cheval jusqu'au milieu du dos. Un petit dieu asiatique atterri d'un bond sur le sol européen, un vrai barbare, un fou furieux de l'Évros.

E.G Vacarme 61, automne 2012

Patras est une ville portuaire grecque où les migrants arrivent dans l'espoir de pouvoir atteindre l'Italie. Leur attente peut y être longue et leurs conditions de vie très précaires. La plupart d'entre eux ont traversé la zone frontalière avec la Turquie, au niveau du fleuve Evros. En 2011, 55.000 arrestations de migrants ont été enregistrées dans cette région. En moyenne 300 personnes par jour arrivent par cette voie. Selon FRONTEX⁹, cela représente un tiers des entrées irrégulières au sein de l'Union Européenne. L'Évros, qui coule sur 180 km entre les deux pays, est traversé par des gens sur des bateaux gonflables de fortune. La traversée du fleuve est ainsi une épreuve dangereuse. L'AFP rapporte que depuis le début de l'année 2012 une femme d'origine africaine et un palestinien sont morts noyés, plusieurs dizaines de personnes dont une fillette afghane ont disparus emportés par les courants.



⁸ Idem.

⁹ FRONTEX : créée en 2004 et en fonction depuis 2005, cette agence européenne est chargée de la coopération des Etats européens mais travaille également avec des Etats tiers pour les contrôles des frontières. Ils sont entre autres aux alentours du fleuve Evros.

« Ca pèse quoi, une vie ? Pour "300561a, anonyme, sexe féminin, 20 à 30 ans", pas grand-chose. Clandestine, elle n'a jamais existé sur les registres de la police. Ses papiers, si elle en a eu, flottent quelque part dans les eaux de l'Evros. "300561a" est un fantôme »... Son corps a été retrouvé le 1er février. "300561a" ne s'est pas noyée. Elle est morte d'hypothermie alors qu'elle venait de vaincre le fleuve. L'hiver est rude en Thrace. Elle portait sur elle 3 paires de jeans, 4 tee-shirts et une veste bleu turquoise ».¹⁰

En janvier 2012, plus de 2500 migrants ont tenté leur chance pour entrer en Grèce. Pendant l'été 2011, les passages mensuels se chiffraient aux environs de 6000. Il s'agit de personnes venant notamment du Pakistan, du Bangladesh, d'Afghanistan, dont la plupart, cherchent à demander l'asile en Europe en raison de la situation politique et militaire de leurs pays. La Grèce n'est pour ces personnes qu'un lieu de passage, leur objectif premier étant de se rendre en Italie, en France ou en Angleterre.

Pour ceux qui arrivent à traverser la frontière gréco-turque, c'est la rue ou les centres de rétention qui les attendent. Dans un contexte de crise et de tensions sociales, les agressions xénophobes envers les migrants se sont multipliées en Grèce. Par ailleurs, le pays a été condamné en 2009 par la Cour européenne des droits de l'Homme pour des conditions de détention dégradantes dans les centres de rétention destinés aux migrants.



Début 2011, le gouvernement grec a décidé de construire un mur à sa frontière avec la Turquie dans l'objectif de bloquer l'afflux de migrants. Le gouvernement Sarkozy a soutenu ce projet ainsi que la demande de financement faite à l'Union Européenne. Malgré le soutien français, la Grèce n'aura pas de financement européen pour construire le mur.

S'inspirant du mur de Melilla, le projet de mur grec est composé de 12,5 kilomètres de longueur, 3 mètres de hauteur en barbelés ainsi que des caméras et des outils de détection des personnes.

Loin de stopper les migrants, ces « murs » ont pour résultat la modification des routes migratoires vers d'autres plus dangereuses.

En Europe, les migrants deviennent les boucs émissaires de la crise. Nombre de gouvernements européens en font une instrumentalisation politique et mettent en cause la migration comme étant en grande partie responsable de l'appauvrissement des États. Or, économiquement et socialement parlant, les raisons de la situation actuelle sont dues notamment au financement de la crise bancaire aux dépens de l'État et des contribuables, aux plans de restructuration et aux suppressions d'emplois, aux privatisations... La liste est longue et renvoie aux directives économiques dictées par les instances de l'Union Européenne.

¹⁰ <http://tempsreel.nouvelobs.com/l-enquete-de-l-obs/20120509.OBS5226/les-naufrages-du-reve-europeen.html>

3- Migrations et migrants. Idées reçues

Beaucoup d'idées reçues se sont construites autour des migrations du Sud vers le Nord. Aussi bien dans les rapports sociaux que dans les discours d'une certaine classe politique, ces idées prennent des formes et empruntent des thèmes différents. Venir d'ailleurs devient un tort, les différences semblent irréconciliables et objet de caricatures. Or, les faits, aussi bien économiques que sociaux, rendent compte d'une toute autre réalité qui permet de contredire la peur de l'Autre. Les migrants envahissent l'Europe ? Profitent-ils des États européens ? Volent-ils le travail des nationaux ? Sont-ils dangereux ? Autant de questionnements que de réponses en faveur du vivre ensemble.

Tous les migrants pauvres arrivent en France pour profiter des avantages sociaux ?

Comme le remarque « *Le petit guide pour lutter contre les préjugés sur les migrants* » du MRAP, « // faut relativiser l'importance des migrations vers l'Europe par rapport à celles qui se produisent à l'échelle mondiale. En effet, si indéniablement l'Occident attire, dans les faits les hommes s'installent très souvent dans un pays voisin du leur : sur près de 200 millions de personnes qui ne résident pas dans leur pays natal, la moitié se déplace d'un pays du Sud vers un autre pays du Sud, tandis que l'autre moitié va du Sud vers le Nord. »¹¹

En France, tous les immigrés n'ont pas accès aux droits sociaux, c'est-à-dire, aux allocations familiales ou propres au chômage. Et ce encore moins quand il s'agit de personnes sans papiers. Par contre, tous les travailleurs étrangers, qu'ils soient sans papiers ou non, cotisent et apportent donc de l'argent à l'État français.

Les immigrés reçoivent de l'État français 47,9 milliards d'euros mais ils reversent 60,3 milliards¹². C'est-à-dire, ils apportent un bénéfice de 12,4 milliards euros aux finances publiques. Face à ce constat, l'argument qui veut que les étrangers coûtent trop cher à la France, ne tient pas. Par ailleurs ce solde positif ne représente que la part économique d'un échange bien plus important. L'apport en termes socioculturels n'est pas forcément calculable monétairement mais se ressent dans la dynamique que les immigrés génèrent dans différents domaines tels que le sport, les arts populaires ou encore le secteur associatif.

Les étrangers prennent le travail des nationaux ?

L'apport des immigrés est également notable par leur grande contribution à certains secteurs d'emploi, à l'instar du service à la personne.

Si les migrants sont particulièrement représentatifs dans ces secteurs en tant que main d'œuvre c'est parce qu'il y a des emplois disponibles pour lesquels les nationaux ne sont pas prêts à postuler. Qu'ils soient diplômés ou pas, il s'agit dans la plupart des cas de postes peu qualifiés et peu rémunérés où les contraintes physiques et organisationnelles (d'organisation) sont souvent pénibles lourdes. (J'aurais rien changé ici...)

A titre d'exemple, 90% des autoroutes françaises ont été construites et sont entretenues grâce à une main d'œuvre étrangère.¹³

Les immigrés sont un fardeau pour le budget social de la France ?

Les immigrés, et leurs activités, génèrent une douzaine de milliards d'euros par an au profit de la France. Si l'on considère uniquement la perception des allocations-chômage ou du RSA, les immigrés sont plus touchés par le chômage et touchent en effet plus d'aides que les Français.

Mais ce qui coûte le plus cher, ce sont les retraites et le système de santé. Or, les immigrés forment une population jeune, et avec proportionnellement assez peu de retraités. De fait, ils cotisent et rapportent plus qu'ils ne coûtent.

¹¹ <http://cimade-production.s3.amazonaws.com/publications/documents/10/original/prejuges.pdf>

¹² Idem

¹³ Idem

Après avoir calculé le montant des prélèvements effectués par l'État et le niveau des prestations perçues, et en tenant compte de la structure par âge, *«globalement la contribution au budget des administrations publiques des immigrés, en 2005, était positive et de l'ordre de 12 milliards d'euros. (...) Si on ramène ça par immigré, grosso modo la contribution nette d'un immigré, en 2005, était de 2.250 euros alors que celle d'un natif était de 1.500 euros»*.¹⁴ Ils contribuent ainsi grandement au financement des retraites françaises.

On constate également que l'apport est significatif en ce qui concerne le financement de la protection sociale puisque sans immigration, en 2050, ce ne serait plus 3% du PIB supplémentaire qu'il faudrait trouver pour financer la protection sociale, mais presque 5%. Cela démontre que l'immigration réduit le fardeau fiscal lié au phénomène du vieillissement démographique.

Ainsi, sans les immigrés il sera plus difficile de financer les retraites et le secteur de la santé.

Dans un domaine aussi important que l'avenir du système des retraites, les immigrés jouent un rôle important. Comme le conclue le Comité d'orientation des retraites, *«l'entrée de 50 000 nouveaux immigrés par an permettrait de réduire de 0,5 point de PIB le déficit des retraites»*.

Les reconduites coûtent cher ?

Garde à vue, centre de rétention, billet d'avion...

Officiellement, le coût total des reconduites forcées est estimé à 415,2 millions d'euros pour l'année 2009, soit 20.970 euros par personne. Ce chiffre ne prend pas en compte les services des préfectures, l'aide juridictionnelle ni le coût du contentieux devant les tribunaux.

Le réseau d'associations *Migreurop* estime quant à lui à 26000 euros le coût par étranger expulsé.

Les Français émigrent aussi ?

Selon une étude de l'INSEE, les français migrent de plus en plus. Les jeunes français sont les plus enclins à partir vers un autre pays.¹⁵ En 2010, 1 504 001 personnes ont émigré, soit une hausse de 2,3% par rapport à 2009. La France est aussi un pays de départ.



« Images de scanner, migrants interceptés ».
Sara Prestianni
: série Frontière Gréco-Turque et Turco-Bulgare-2011

¹⁴ Idem

¹⁵ <http://www.rue89.com/2008/03/10/en-france-le-solde-migratoire-est-en-realite-quasiment-nul>

La France est-elle une terre d'immigration ?

« La France est aujourd'hui le second pays d'immigration européen derrière l'Allemagne. Comme ses voisins, elle a tardé à se définir comme « terre d'immigration ». En 2030, le seul facteur de croissance démographique en France sera lié à l'immigration »¹⁶.

Les migrations font partie de l'histoire des Nations. Depuis le XIX^e siècle, la France fait appel aux migrants notamment pour combler les pénuries de main d'œuvre.

Concernant dans un premier temps les zones frontalières, l'origine des migrants se diversifie dans les premières décennies du XX^e siècle, après la Première Guerre mondiale. Les secteurs de la mine, du bâtiment et de l'industrie sidérurgique et métallurgique, doivent leur essor à cette époque à la migration italienne et polonaise. L'immigration algérienne, quant à elle, est bien plus ancienne puisqu'elle a commencé dès la fin du XIX^e siècle.

Dans les années 30 et à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, des personnes d'origine espagnole, portugaise, yougoslave, turque, tunisienne, marocaine ou encore des pays subsahariens, arrivent en France, souvent comme travailleurs saisonniers.

La politique d'appel à la main d'œuvre étrangère menée par la France a été arrêtée par décision de l'État en 1974. Cela a eu comme conséquence l'accélération du regroupement familial des non-Européens, *« peu nombreux à retourner dans leurs pays d'origine alors que les Européens bénéficiaient progressivement de la liberté de circulation, d'installation et de travail »¹⁷*. Depuis les années 1970-1980 le paysage migratoire est bien plus diversifié : des demandeurs d'asile d'Amérique Latine, d'Asie et d'Afrique ainsi que de réfugiés tchétchènes, des immigrés qualifiés roumains et bulgares, des migrants de transit venus de l'ex-Yougoslavie et de Roumanie - essentiellement des Roms.¹⁸



Image Sergi CAMARA

Sans titre.

L'heure est arrivée, après minuit,
les candidats de ce soir
abandonnent l'abri de la forêt et
se dirigent vers le mur. Le mur de
Melilla. Sergi Camara : Série «
Melilla la dernière des frontières
» Melilla-Espagne. 2004

¹⁶ <http://www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration/questions-contemporaines/l-immigration/depuis-quand-la-france-est-elle-une-terre-d-immigration>

¹⁷ Idem

¹⁸ http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/12/03/le-nouveau-visage-de-la-france-terre-d-immigration_1275576_3224.html

4- Glossaire

Immigré

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré¹⁹.

Émigré²⁰

Personne qui a quitté l'endroit où il se trouvait pour un autre endroit, un autre État, afin de s'y installer durablement. Le substantif « émigrant » a un sens légèrement différent ; l'émigrant en effet est celui qui quitte l'endroit où il se trouve au moment où il le fait.

Émigration économique

Définition : Migration motivée par une inégalité de condition ou de perspective de mode de vie entre le pays d'origine et le pays de destination.

- **politique** : la fuite d'un régime politique (voire politico religieux) oppressif.
- **climatique** : déplacement des populations en raison d'une catastrophe naturelle./ Motivée par l'envie de changer d'environnement climatique.
- **fiscale** : la volonté de se placer dans un légal et financier plus favorable. Ce phénomène joue particulièrement pour les strates les plus élevées de la société et en faveur de paradis fiscaux (Monaco, la Suisse, les Îles Caïmans) ou par l'expatriation fiscale.²¹

Jeune mineur isolé étranger : enfant de moins de 18 ans se trouvant hors de son pays d'origine et séparé de ses parents ou répondants légaux.

Jeune majeur isolé étranger : jeune de 18 ou plus se trouvant hors de son pays d'origine et séparé de ses parents ou répondants légaux.

Demandeur d'asile : « *L'asile est la protection qu'accorde un Etat d'accueil à un étranger qui ne peut, contre la persécution, bénéficier de la protection des autorités de son pays d'origine.* »²²

L'organisation de l'asile se base sur la Convention de Genève du 28 juillet 1951. L'accent est mis sur le droit de quitter son pays. Relative au statut des réfugiés, cette Convention prévoit, aux articles 21 et 23, les mesures que doivent adopter les Etats pour assurer « le logement » et « l'assistance publique » des réfugiés. « *Tout demandeur d'asile, en attente de la reconnaissance de sa qualité de réfugié, doit être considéré comme réfugié. De ce fait, plusieurs obligations des Etats fixées par la convention doivent également s'appliquer aux demandeurs d'asile* »²³.

Le mandat d'arrêt contre la Belgique et la Grèce la Cour européenne des droits de l'homme en 2009 a considéré que les carences dans les conditions d'accueil des demandeurs pouvaient constituer, en tenant compte de leur situation, une violation de l'article 3 de la Convention européenne prohibant la torture, les traitements inhumains et dégradants.

¹⁹ Idem

²⁰ <http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89migr%C3%A9>

²¹ http://www.college-de-france.fr/media/roger-guesnerie/UPL26190_Tranoy_presentationcollegedefrance1.pdf

²² http://www.ofii.fr/la_demande_d_asile_51/demandeurs_d_asile_335.html

²³ <http://www.amnesty.fr/AI-en-action/Personnes-deracinees/Droit-dasile/Actualites/Tous-les-demandeurs-d-asile-ont-droit-des-conditions-d-accueil-decentes-6234>

Refugié : La Convention de Genève reconnaît le statut de réfugié « à toute personne qui (...), craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité, et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays²⁴ ».

La personne se considérant comme menacée peut faire une demande d'asile. C'est après traitement de cette demande qu'éventuellement lui sera attribué le statut de « réfugiés ».

Discriminations : « *Les discriminations consistent en toute action ou attitude qui conduit, à situation de départ identique, à un traitement défavorable de personnes du fait (d'un critère illégitime), qu'une intention discriminante soit, ou non, à l'origine de cette situation* ».

(Définition du Haut Conseil à l'Intégration, rapport sur les discriminations, 1998)

Est donc qualifié de discrimination, tout comportement ou attitude qui tend à distinguer des autres un groupe humain ou une personne et à son détriment.

La définition juridique de la **discrimination s'appuie en France sur le principe d'égalité.**

Ainsi la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen stipule :

- art. 1 - Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.
- Art. 2 - La loi est la même pour tous.

Par ailleurs, le préambule de la Constitution de 1946 précise que « *tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. La France (...) assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Nul ne peut être lésé dans son travail ou son emploi en raison de ses origines, de ses opinions ou des ses croyances* ».



24 <http://www.unhcr.fr/pages/4aae621e11f.html>

5- Ressources pour aller plus loin

Bibliographie

Ouvrages et rapports

- Maroc, Algérie, Mali, Sénégal, Mauritanie, Pays d'émigration, de transit et de blocage.

ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION DES MIGRANTS EN 2008

[http://www.cimade.org/uploads/File/solidarites-](http://www.cimade.org/uploads/File/solidarites-internationales/Documents/DOC%20ANALYSE%20La%20Cimade%20-Fiches%20pays-%20nov%2008.pdf)

[internationales/Documents/DOC%20ANALYSE%20La%20Cimade%20-Fiches%20pays-%20nov%2008.pdf](http://www.cimade.org/uploads/File/solidarites-internationales/Documents/DOC%20ANALYSE%20La%20Cimade%20-Fiches%20pays-%20nov%2008.pdf)

- Migreurop, *Guerre aux migrants, le livre noir de Ceuta et Melilla*, Ed. Syllepse.

Articles presse

- Benoît Vitkine, Patras (Grèce), envoyé spécial, « En Grèce, la grande détresse des migrants pris au piège de Patras », Le Monde, 10/08/2012, http://www.lemonde.fr/international/article/2012/06/13/en-grece-la-grande-detresse-des-migrants-pris-au-piege-de-patras_1717588_3210.html
- Cristina Del Biaggio, photos Alberto Campi, "Un «mur» aux portes de l'Europe"
http://www.unige.ch/ses/geo/medias-conferences/medias/DelBiaggio_mur.pdf
- Matina Stevis, « L'autre crise grecque », <http://www.presseurop.eu/fr/content/article/2720571-l-autre-crise-grecque>

Vidéos et documents multimédia

- Melilla, une porte vers l'Europe, France 24, <http://www.youtube.com/watch?v=rP6zIMiRMzA>
- « Grèce : la détresse des migrants pris au piège de Patras » diaporama photographique de Myrto Papadopoulos pour Le Monde, http://www.lemonde.fr/international/portfolio/2012/06/13/grece-la-detresse-des-migrants-pris-au-piege-de-patras_1717692_3210.html
- Turquie : les réfugiés de l'Evros
De Alix-Francois Meier et Eberhard Rühle - ARTE GEIE / Apollo Film - France 2012
<http://www.arte.tv/fr/turquie-les-refugies-de-l-evros/6548918,CmC=6548910.html>
- Grèce, demandeurs d'asile, UNHCR
http://www.youtube.com/watch?v=Omgr0hVZDXo&feature=player_embedded
- L'immigration clandestine,
1^{er} partie <http://www.youtube.com/watch?v=QhimQBoEV4M&feature=related>
2^e partie <http://www.youtube.com/watch?v=Fvhn0rb4xTM&feature=relmfu>
3^e partie <http://www.youtube.com/watch?v=kGB-hoi3XAM&feature=relmfu>
- Deux siècles d'histoire de l'immigration en France, *Cité Nationale de l'histoire de l'immigration*,
<http://www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration/le-film>
Dossiers thématiques sur l'histoire de l'immigration
<http://www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration/des-dossiers-thematiques-sur-l-histoire-de-l-immigration>
Dossier pédagogique : http://www.histoire-immigration.fr/sites/default/files/musee-numerique/documents/ext_media_fichier_380_SPH_filmCNHI.pdf

Les photographes

Dragan LEKIC

Je suis photographe et sensible aux sujets sociaux. J'aime traiter des histoires humaines, raconter des quotidiens, témoigner des difficultés de vie.

Mon histoire personnelle en est une des causes profondes. Yougoslave, j'émigre avec mon père en France pour des raisons économiques au début de années 1970. J'ai alors 8 ans. Je vis une existence précaire. A 18 ans je suis rappelé en Yougoslavie pour mon service militaire. Je suis réformé après de longs délais administratifs. Entre temps ma fille est née en France alors que ma carte de séjour, elle, a expiré. Je suis arrêté par la police, direction l'aéroport pour une expulsion vers l'actuelle Serbie. De retour illégalement dans l'hexagone, c'est suite à l'élection de Mitterrand en 1982 que mon avis d'expulsion sera abrogé. Cela fait 42 ans que je vis en France avec une carte de séjour.

Mon intérêt se porte donc sur les exclus, les précaires. Je ressens rapidement l'envie de réaliser un travail en profondeur autour de l'exil et de la dure réalité de l'errance.

Mon travail débute en 2002 par Sangatte où s'entassent des immigrés illégaux de toutes nationalités. Depuis, Je continue à les suivre en Grèce, Serbie, Paris et à Calais, où je passe de longues heures en leur compagnie.

Sergi CAMARA

Vic, Catalogne Espagne, 1970

Sergi a travaillé entre autres pays: au Maroc, en Algérie, Mali, au Niger, Nigeria, Ruanda, Albani, Yémen, Guinée Bissau, Sénégal, Colombie, Venezuela, Panamá, Haïti, Equateur et Brésil. Son travail personnel se focalise sur la thématique des migrations entre l'Afrique et l'Europe. Il s'investit dans ce projet depuis 2004 et pour ce faire il se sert de la photographie et de la vidéo.

PRIX ET BOURSES:

- Mention spéciale du jury fotopress 09 Fundació La Caixa
- Prix José Couso 12 meses 12 causas de Tele5 pour le documentaire réalisé à Melilla en 2006-2eme. Prix Européen Onevision autour du SIDA organisé par Bristol Myers Squip.2007.
- Bourse Fotopress 05 de La Fundación La Caixa pour son travail sur le parcours de migrants vers l'Europe à travers le Mali, L'Algérie, le Niger et le Maroc
- Sélectionné dans la catégorie Novas Olladas du Festival de photo olladas Galicia.
- Sélectionné dans découverts. PhotoEspaña.-Boursier dans le séminaire de photographie et journalisme y de Albarracín dirigé par Gervasio Sánchez.2001.

PUBLICATIONS:

Newswek Japan, Financial Times, Vanity Fair Italia, Libération, Jeune Afrique, NWK Arabic. el Magazine de La Vanguardia, Paris Match, Nouvel Observateur, Days Japan , Knak (Belgica), Night&Day , Stern ,Figaró Magazine

EXPOSITIONS : Laberinto de Miradas,AECID,Casa América,
Onevision2007 Espacio Etoile, Roma.Italia. CaixaFórum Madrid,
CaixaFórum Barcelona.i Fórum Social Mundial, Palau de
Congresos de
Bamako,Mali 2006. Fotopres05.

Sara Prestianni

(Fano, 1979), est photographe et membre du réseau internationale Migreurop. Dans les deux activités elle s'est spécialisée sur les migrations dans l'espace méditerranéen, à travers des missions terrain aux frontières internes et externes de cet espace (Lampedusa, Grèce, Canaries, Mali, Maroc, Libye, Senegal etc). Elle a collaboré aux diverses publications du réseau Migreurop sur la violation des droits humains aux frontières ainsi que co-écrit avec Michel Agier l'ouvrage "Je me suis réfugié là! Bords de route en exil." Ed Donner Lieu (2011) et exposés et publiés ses reportages photographiques en Italie, Espagne et France.

Sara Prestianni
saraprestianni@yahoo.fr
<http://www.flickr.com/photos/saraprestianni/>

Lecture d'une image

Cette photo prise en 2011 au port de Patras par Dragan Lekic fait partie de la série les «oiseaux de passage». Au centre de l'image nous voyons la figure d'un enfant en train de surmonter un mur, il a trouvé une percée dans ce mur de barbelés et se dispose à passer de l'autre côté. Nous voyons sa silhouette se découper, de manière nette, du grand bateau blanc situé derrière lui, au fond de l'image. Le rouge de son t-shirt constitue la seule couleur vive de la photographie, dominée par des tonalités sourdes de gris, blanc et noir. Cette couleur rouge met l'accent sur la figure centrale de la photo, contribuant à lui conférer un statut à part par rapport aux autres figures.

Dans un deuxième temps, en bas de l'image, nous apercevons cinq silhouettes, ils n'ont presque pas de visage, nous avons du mal les voir car ils semblent appartenir, dans un sens figuré, au domaine des ombres. La figure située à notre gauche regarde quelque chose vers sa droite dans une direction différente aux autres qui focalisent leur attention plutôt à gauche. Deux autres figures encore situées dans un troisième plan, tournent le dos au spectateur et semblent abandonner la scène. Dans un premier plan, en bas à gauche, plongée dans l'obscurité, une première ligne de barbelés encercle les figures, qui se trouvent totalement entourées par ces terribles bouts de fer, symbole et matière de l'enferment et de l'oppression.

Le grand ferry nous rappelle que nous sommes au port et que cet enfant cherche à s'introduire dans un bateau pour fuir la Grèce et arriver en Italie, ensuite en France ou en Angleterre. Le photographe se situe assez loin, afin de devenir témoin discret d'une tentative maintes fois répétée. A Patras on passe

ses journées à regarder les bateaux, le port, les gardes du port, la police, les chiens. On regarde jusqu'à ce que l'on trouve l'instant, l'opportunité de franchir tous les obstacles. L'attente peut durer des mois, pour certains des années. La figure centrale, petit héros en rouge, monte vers la lumière, abandonnant ainsi l'obscurité, l'attente et les doutes. Tandis que les autres restent pour l'instant dans l'ombre, lui il y va. La lumière vient de la droite, une lumière douce et dorée, un peu crépusculaire, qui baigne la moitié supérieure de la photo, conférant au visage de ce garçon, entouré de barbelés, un air indéniable d'espoir. Il est en train d'arriver en Europe.



Image Dragan LEKIC

